

Réunion du Conseil Municipal du 26 Juin 2020

Compte rendu

L'an deux mille vingt, le 26 Juin à 20 heures, le Conseil municipal de REYVROZ dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Salle polyvalente.

Date de convocation du Conseil municipal : 16 Juin 2020

Présents : M. LOMBARD Gérald, Mme CORNIER Andrée, M. DUPRAZ Didier, M. DUBOIS Olivier, M. CANTAN Cyrille, M. ELIE Michel, M. IRLES Florian, M. LEMAIRE Edmond, M. GERIN Stéphane, Mme MENTHON Dorothee, Mme MONTET Stéphanie, Mme COLLOUD Colette, M. DECORZENT Laurent, M. COLLOUD Amaury, M. MOREL-CHEVILLET Bruno.

Excusé : Néant

M. MOREL-CHEVILLET Bruno a été élu secrétaire.

Le conseil Municipal approuve le compte rendu du 27 Mai 2020.

URBANISME

➤ Permis Modificatif :

- **PC n° 07422218B0005M01** M LUCET William et Mme COLLIARD Soraya-
adresse terrain - Route des Fontaines- Parcelle B 2831 – Modification escalier
extérieur et modification de l'entrée en propriété. Transmis à la CCHC pour
instruction.

➤ Déclarations Préalable :

- **DP N° 07422220B0006** – SCI DE MARCLESY – Impasse du Bois Joli – parcelle
A 1621 – Réfection de la toiture et pose de volets battants. Avis favorable.

- **DP N° 07422220B0007** – M. VULLIEZ Vincent – 280, Route de Charmay –
parcelle B 2676 – Installation de panneaux photovoltaïques. Avis favorable.

- **DP N° 07422220B0008** – Mme ABALLEA SCHÄTTI Sylvie – 177, Route de la
Grange – parcelle C 969 – Réfection de la toiture, intégration de panneaux
solaires, abaissement et remise à l'identique du balcon, percement d'une fenêtre.
Avis favorable.

- **DP N° 07422220B0009** – M. IRLES Florian – 18, Impasse des Hermones –
parcelle B 2625 – Abri de jardin. Avis favorable.

BUDGET

➤ Budget Primitif 2020 - Budget principal et budget Eau

Monsieur Le Maire présente le budget primitif 2020 – budget principal et budget
eau.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve les budgets primitifs
comme suit :

Budget principal :

- Fonctionnement : 507 000 euros
- Investissement : 155 600 euros

Budget Eau et Assainissement :

- Fonctionnement : 179 600 euros
- Investissement : 207 111 euros

➤ Vote des taux de taxes locales

Afin d'assurer un équilibre financier du budget principal, le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'appliquer les taux suivants pour l'année 2020 :

Taxe Foncière (bâti) :	13.12 %
Taxe Foncière (non bâti) :	95.78 %

DIVERS

➤ Recensement de la population 2021

Le recensement de la population se déroulera du 21 Janvier au 20 Février 2021. Un coordonnateur communal doit être nommé comme intermédiaire entre la mairie et l'Insee. Il devra suivre la formation correspondante.

La commune a nommé Mme MONTET Stéphanie, Conseillère.

➤ Indemnité pour le gardiennage de l'église

L'indemnité pour le gardiennage de l'église est fixée à 340 € par an par le Conseil municipal.

QUESTIONS DIVERSES

➤ Ecole

Le Conseil municipal remercie sincèrement Elodie ainsi que Martine pour leur travail pendant cette période de crise sanitaire. Les enfants ont pu être accueillis dès le 12 mai pour une grande partie d'entre eux grâce à l'organisation mise en place. Le Conseil adresse également ses remerciements aux parents pour leur investissement le midi et le soir.

➤ Projet de plantations expérimentales

La deuxième réunion du SIAC pour le projet de plantations expérimentales à la Montagne des Sœurs a eu lieu le 24 juin dernier. L'ONF a présenté l'analyse terrain des sites à planter. Il a été préconisé pour la commune de Reyvroz, la plantation d'Epicéas de Serbie.

Le Conseil municipal approuve la plantation d'Epicéas de Serbie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h15.

Prochain Conseil Municipal le 24 juillet à 19h.

Le Maire
Gérald LOMBARD

